

### Contact presse

Conseil général de l'Ain  
Direction de la communication  
tél. 04 74 32 32 16  
communication@cg01.fr  
www.ain.fr



Conseil général

Dossier d'information

**PROMOUVOIR**  
l'égalité des chances

# Inauguration du collège de Ceyzériat

Samedi 20 juin 2009



Conseil général

## Un nouveau collège à Ceyzériat

La construction d'un collège, à Ceyzériat, avec demi-pension, a été décidée par le Conseil général de l'Ain par délibération du 22 mars 2005.

Cette opération s'inscrit dans le plan d'ensemble de modification de la carte scolaire des collèges de l'agglomération de Bourg-en-Bresse, dans la mesure où le Conseil général a décidé de :

- la fermeture du collège Amiot à Bourg-en-Bresse dont la vétusté des locaux et l'exiguïté du site ne permettaient pas une extension-restructuration. La fermeture est intervenue à la rentrée de septembre 2008, parallèlement à la livraison du collège de Ceyzériat.
- l'extension-restructuration à 500 places du collège Victoire Daubié (ex-Croix Blanche). Livraison en 2 tranches (2008 et 2009).
- la reconstruction avec une capacité de 600 places du collège du Revermont à Bourg-en-Bresse (dernier collège à structure métallique). Livraison en septembre 2009.

Les secteurs scolaires de l'ensemble des collèges de l'agglomération ont donc été modifiés pour adapter les effectifs avec les nouvelles capacités d'accueil.

### Secteur scolaire du collège de Ceyzériat

- L'ensemble des communes du canton de Ceyzériat :
  - Bohas-Meyriat-Rignat
  - Ceyzériat
  - Cize
  - Drom
  - Jasseron
  - Ramasse
  - Revonnas
  - Simandre-sur-Suran
- Deux communes du canton de Tréfort :
  - Chavannes-sur-Suran
  - Corveissiat
- Une commune du canton d'Izernore :
  - Bolozon
- Une commune du canton de Pont d'Ain :
  - Journans

### Effectifs

- Le collège, d'une capacité d'accueil de 600 places, a accueilli 425 élèves à la rentrée de septembre 2008. La majorité de ces élèves étaient scolarisés auparavant soit au collège Victoire Daubié, soit au collège Thomas Riboud (ex collège de Saint-Roch).
  - Parmi ceux-ci, 377 (88,7 %) sont demi-pensionnaires. La gestion de la demi-pension a été confiée par délégation de service public à une société de restauration collective pour une durée de 3 ans.
  - Les effectifs attendus pour la rentrée de septembre 2009 sont à ce jour de 458 élèves (+ 33 élèves, + 7,7 %).

### Le collège en €

#### Le Conseil général de l'Ain a financé :

- Coût de l'opération (hors mobilier et informatique) : **16 300 000 € TTC** (honoraires et travaux)
- Coût du mobilier : **330 000 € TTC**
- Coût de l'informatique : **65 000 € TTC**

## L'architecture du collège

### • L'implantation du collège

Le bâtiment principal du collège s'inscrit, en travers de la pente du terrain, face à la vue préservée au Nord et Nord-Est. Il délimite un espace public créé pour la desserte du collège et pour le futur quartier, à l'Ouest. Par sa linéarité, ce bâtiment marque la limite Nord du village.

L'implantation, en partie haute du terrain, permet de dégager le cône de vue vers le Nord souhaitée par la commune, la partie basse accueille le parking du collège, le long de la RD52, et accueille les équipements sportifs communaux.

### • L'intégration dans le site

L'implantation, en limite de l'espace public créé, affirme le caractère urbain du projet tout en offrant un maximum d'espaces verts à la vue depuis la route et dégagant largement les vues vers la campagne environnante. Bien que résolument contemporain dans son architecture, le bâtiment, par le choix des matériaux de façade, fait explicitement référence à des caractéristiques locales :

- la tonalité particulière de la pierre des constructions du village (grise et ocre/jaune) est reprise dans la teinte du béton brut des façades ;
- le bardage en lames d'épicéa évoque les greniers et granges agricoles de la région.

### • Les espaces extérieurs

L'implantation du bâtiment permet d'éviter le recours à toute clôture en limite d'espace public. Le parvis du collège est traité comme une placette publique qui mène vers les équipements sportifs. La trame de vigne existante au Sud-Est du terrain est reprise et développée pour border la cour de récréation. Elle se prolongera dans les jardins intérieurs du collège, jusqu'au garage à vélo.

La cour de récréation est bordée au Sud et à l'Ouest par un rideau d'arbustes et d'arbres. La voie privée desservant les logements offre un 2° rideau d'arbres au sud.

Les logements ont tous un jardin privatif en limite sud du terrain qui sera planté de fruitiers.

Toutes les clôtures créées seront de type grillagé où la végétation pourra grimper.

Dans le prolongement des travaux du collège, la commune de Ceyzériat a aménagé la voie pour sécuriser le déplacement des élèves. Un parking de 71 places a été aménagé par le Conseil général pour les besoins du gymnase et du collège.

### • La chaufferie

Le collège est équipé d'une chaudière bois et d'une chaudière gaz dimensionnée pour assurer l'appoint pendant la période la plus froide, en cas de panne ou pendant l'entretien de la chaudière bois. Pour cette chaufferie bois, la Région a attribué au Département une subvention d'investissement d'un montant de 85 680 €. L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a attribué, elle, une subvention de 31 389,65 €.

### 1% culturel

Par consensus entre l'architecte, le maître d'ouvrage, le maire de Ceyzériat et la principale du collège, le Conseil général a acheté, dans le cadre du 1 % culturel, une œuvre de Serge Landois, sculpteur, lauréat de la Villa Médicis. L'œuvre, intitulée « Borromini », est un hommage au grand sculpteur et architecte romain de l'époque baroque.

Cette sculpture en acier a été exposée, l'année dernière, dans le verger du musée départemental du Revermont, dans le cadre du premier parcours d'art contemporain initié par le Conseil général.

